



15 février 2021

GEMAPI : La lutte contre les inondations

Valenciennes Métropole mène un programme d'actions et de prévention contre les inondations à travers la gestion des débordements des cours d'eau et la maîtrise des ruissellements agricoles.

La prévention des inondations une priorité pour Valenciennes Métropole

Certaines communes de l'Agglomération sont soumises à des inondations récurrentes et intenses, dues au débordement de certains cours d'eau, à la rupture des digues de protection ou à des ruissellements issus des versants agricoles. La récurrence de ces phénomènes risque d'être accentuée à terme par les changements climatiques. Reconnue territoire à risque important (TRI), l'Agglomération a donc fait de la prévention des inondations une priorité, et ce bien avant la création par la loi MAPTAM de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) et son attribution au bloc communal (à compter de 2018).

Après un premier Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) porté sur le bassin-versant de l'Aunelle et l'Hogneau, l'action de Valenciennes Métropole s'inscrit à présent dans le cadre d'un nouveau programme d'actions conduit en liaison avec les partenaires concernés (l'agence de l'eau, les communes, les associations foncières et la Chambre d'agriculture).

Un projet de gestion des inondations (ruissellement agricole, débordement de cours d'eau, rupture de digues)

Afin de compléter un premier programme de travaux mené en 2013, Valenciennes Métropole poursuit en 2019 l'aménagement du bassin versant situé sur les communes de Maing et de Quérénaing.

Contact presse

Mme Dominique BOUROT

Chargée de communication - Relations presse

Tél : 03 27 09 63 16 – 06 43 00 02 66

dbourot@valenciennes-metropole.fr

www.valenciennes-metropole.fr

Le dispositif ayant pour objectifs de :

- réduire la vitesse des ruissellements et favoriser la sédimentation des particules de terre
- stocker et infiltrer une partie des écoulements à l'amont des zones urbanisées
- améliorer le fonctionnement du réseau d'assainissement en réduisant le volume d'eau à évacuer lors d'événements pluvieux intenses et en diminuant la quantité de limons (boue) contenu dans les ruissellements pouvant colmater les canalisations.

Ce programme d'aménagements (6 mois de travaux) s'est composé :

- d'ouvrages permettant de stocker et de canaliser les écoulements : un bassin de rétention temporaire, trois fossés à redents, un rehaussement de voirie (formant une digue), une noue et la restauration de deux fossés
- d'ouvrages composés de végétaux favorisant le ralentissement, l'infiltration et la sédimentation des ruissellements : trois fascines de 20 mètres chacune et d'une haie de 230 mètres.

Opérations significatives en 2019	Montants (TTC)
Étude " Endiguement de l'Hogneau "	170 000 €
Étude " Zone expansion de crue de Marly "	63 000 €
Plan de gestion des cours d'eau	180 000 €
Études de « Définition d'un programme de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements » sur les communes de Rombies-et-Marchipont, Saultain et Sebourg (complément)	45 000 €
Travaux de lutte contre les inondations par ruissellements sur les communes de Maing et de Quérénaing	840 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique structurante (zones d'expansion de crue, digues de cours d'eau et digues de plein champ, bassins, fossés...)	150 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées...)	50 000 €

Les travaux réalisés agissent non seulement sur le ralentissement dynamique des écoulements et le confortement des ouvrages, mais aussi sur la prise en compte des risques dans l'urbanisme, l'information du public, la réduction de la vulnérabilité du territoire, la préparation à la crise...

Concernant le débordement de cours d'eau, Valenciennes Métropole est gestionnaire de la digue en rive droite de l'Hogneau et de trois zones d'expansion de crues (ZEC) aménagées entre 2006 et 2009.

Contact presse

Mme Dominique BOUROT

Chargée de communication - Relations presse

Tél : 03 27 09 63 16 – 06 43 00 02 66

dbourot@valenciennes-metropole.fr

www.valenciennes-metropole.fr

Les crues de l'Hogneau et de la Rhônelle du 3 février 2021

Notre territoire et les terrains situés en amont de l'agglomération sont gorgés d'eau. Les averses récurrentes de ces derniers jours cumulées à la pluviométrie passée provoquent des ruissellements qui abondent les cours d'eau.

Au plus fort de la crue, l'Hogneau est monté à près de 2,40m à Thivencelle alors que son niveau normal hivernal est aux alentours de 40 à 50 cm. Les effets se sont fait ressentir le long de l'Hogneau et de l'Aunelle impactant les communes de Crespin, Quiévrechain, Rombies-et-Marchipont et Sebourg.

Le 3 février, un événement pluvieux modeste (< 20 mm) ajouté à ceux du mois de janvier plus de 130 mm sur le mois de janvier 2021 ont fait sortir une nouvelle fois les rivières de leurs lits. En effet, à cette crue vient s'ajouter celle de la fin de semaine dernière, où le niveau des eaux avait atteint près de 2m sur l'Hogneau.

Une crue rapide mais maîtrisée grâce à la vigilance de Valenciennes Métropole

La particularité de la crue du 3 février est la rapidité à laquelle le niveau des eaux est monté (cf graphique vigicrue). En moins de 3 heures la situation est devenue préoccupante.

Thivencelle (Hogneau) - **Hauteurs** - 04/02/2021 13:54



Source : Vigicrue

Contact presse

Mme Dominique BOUROT

Chargée de communication - Relations presse

Tél : 03 27 09 63 16 – 06 43 00 02 66

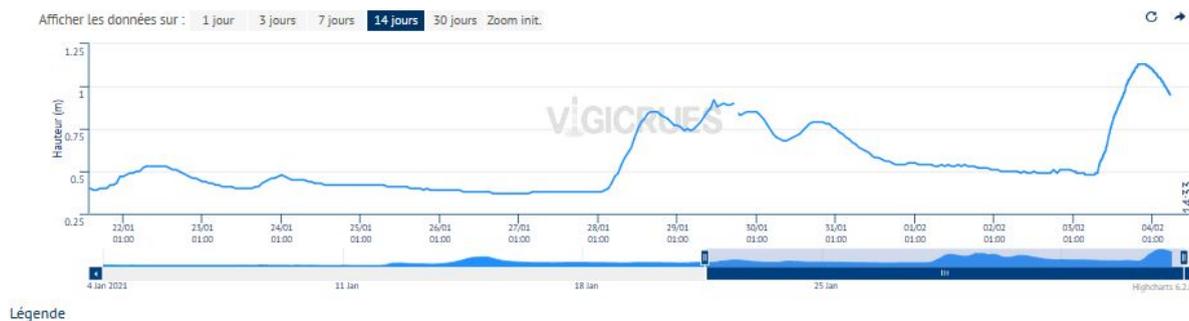
dbourot@valenciennes-metropole.fr

www.valenciennes-metropole.fr



Il en fut de même le long de la Rhônelle de Marly à Artres, en passant par Aulnoy-lez-Valenciennes et Famars.

Aulnoy-lez-Valenciennes (Rhonelle) - Hauteurs - 04/02/2021 14:33



Source : Vigicrue

Valenciennes Métropole apporte une expertise technique aux communes touchées par la crue

Le 3 février, afin de parer à toute inondation, les deux prestataires de Valenciennes Métropole ETM et Hydram ont été immédiatement mis en alerte afin de veiller au bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques et étaient prêt pour intervention en cas de problème le long des cours d'eau (gestion des embâcles...).

Les services de Valenciennes Métropole ont aussi apporté toute leur expertise technique auprès des communes en état d'alerte.

Malgré le débordement des eaux impactant 2 à 3 rues, c'est grâce à la vigilance de Valenciennes Métropole et de par la surveillance des trois zones d'expansion de crue situées sur les communes de Crespin et Famars que les événements ont été minim.

Les zones d'expansion ont joué pleinement leur rôle en se remplissant assez rapidement, limitant ainsi toute inondation sur les communes en aval, ce qui a permis de rassurer les élus de communes concernés par des risques de débordement.

Contact presse

Mme Dominique BOUROT

Chargée de communication - Relations presse

Tél : 03 27 09 63 16 – 06 43 00 02 66

dbourot@valenciennes-metropole.fr

www.valenciennes-metropole.fr



Ressuyage de la zone d'expansion de crue dite du Séminaire à Crespin, en bordure de l'Hogneau. Source : CAVM

Le temps, en principe clément, de ces prochains jours devrait permettre à nos ouvrages de stockage de se vider et ainsi être à nouveau opérationnel, si besoin est, en vue des prochaines pluies annoncées.

Contact presse

Mme Dominique BOUROT

Chargée de communication - Relations presse

Tél : 03 27 09 63 16 – 06 43 00 02 66

dbourot@valenciennes-metropole.fr

www.valenciennes-metropole.fr